

## **Transport de matières dangereuses**



#### LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES



AVANT	PENDANT	APRÈS
	<ul> <li>Mettez-vous à l'abri :</li> <li>demeurer à l'intérieur de son domicile, de son lieu de travail ou rejoindre l'immeuble le plus proche ;</li> </ul>	Dès la fin de l'alerte, aérez le local de confinement.
	<ul> <li>fermer portes et fenêtres donnant sur l'extérieur et bouchez les entrées d'air;</li> </ul>	
	<ul> <li>arrêtez les systèmes de ventilation ou de conditionnement d'air.</li> </ul>	
	Écouter la radio locale de service public pour être informé par les autorités.	



# Que faire en cas d'accident de transport de matières dangereuses?



#### **PENDANT**



si vous êtes à l'extérieur, rejoignez le bâtiment le plus proche.



fermez portes et fenêtres donnant sur



ne fumez pas.



ne restez pas dans un véhicule.



ne provoquez ni flamme, ni étincelle.



écoutez la radio et suivez les consignes.

#### **APRÈS**

aérez les locaux.

### s'informer





utilisez le réseau téléphonique uniquement pour alerter les secours.

FRANCE BLEU AUXERRE sur la bande FM : 101.3 ou 104.0





privilégiez les réseaux sociaux : PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE @PREFET58

DDRM 2019 page 24